

Saint-Maxime-de-Mont-Louis, 12 janvier 2016

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie (CENG) dépose son Mémoire dans le cadre des EES sur le développement des hydrocarbures au Québec.

Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie annonce le dépôt de son mémoire, en réponse aux consultations sur le développement des hydrocarbures au Québec. Ce mémoire n'est pas une prise de position sur le bien-fondé ou non du développement des hydrocarbures au Québec. Nous considérons que les données actuellement disponibles sont insuffisantes pour prendre une telle position. De plus, l'acceptabilité sociale des projets d'exploration actuellement en cours en Gaspésie n'est pas assurée. Il est primordial de répondre à ces interrogations avant de prendre une décision sur la poursuite (ou non) de l'exploration et l'exploitation d'hydrocarbures en Gaspésie. De plus, une emphase sur le développement d'une économie et d'énergies vertes devrait être une priorité du gouvernement québécois.

Dans ce contexte, le mémoire du CENG répond aux trois (3) objectifs suivants :

1. Émettre des recommandations en vue d'assurer la protection adéquate de la ressource EAU et de ses usages dans le nord de la péninsule gaspésienne dans le contexte de l'exploration des hydrocarbures et de leur possible exploitation dans la région.
2. Informer les intervenants, décideurs et citoyens du nord de la Gaspésie des activités d'exploration passées et actuelles sur le territoire afin de nourrir les réflexions et faciliter la compréhension des enjeux liés à l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures.
3. Faire ressortir les liens entre les enjeux de l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures et les enjeux du Plan directeur de l'eau préliminaire de la zone de gestion intégrée de l'eau du nord de la Gaspésie.

Voici les points saillants des quinze recommandations proposées par le CENG :

- Le CENG prône l'acquisition de connaissances et la réalisation d'études d'impacts pour la région Gaspésie avant de continuer avec les projets d'exploration et d'exploitation en cours. Ces études devraient inclure un portrait initial de la qualité de l'eau et des écosystèmes, des études hydrogéologiques exhaustives et des études sur les impacts environnementaux, sociaux et économiques liées aux activités d'exploration, d'exploitation et de transport des hydrocarbures.
- Un cadre légal est nécessaire pour consolider l'encadrement des activités liées aux hydrocarbures. Ce cadre devrait inclure les éléments suivants :
 - Assujettir les projets liés aux hydrocarbures au processus de BAPE et consolider l'octroi de certificats d'autorisation pour tous types de forages.
 - Établir un cadre et des processus clairs pour assurer l'acceptabilité sociale des projets liés aux hydrocarbures avant la mise en œuvre de ceux-ci.

- Doter les MRC et municipalités de pouvoirs spécifiques pour protéger la qualité de vie de leurs citoyens en lien avec l'exploration, l'exploitation et le transport des hydrocarbures.
- Instaurer des mécanismes pour assurer un suivi environnemental exhaustif et indépendant des activités liées aux hydrocarbures et la transparence nécessaire lors de la diffusion des résultats.
- Instaurer les meilleures pratiques pour assurer la qualité de l'eau et des écosystèmes, ainsi que la qualité de vie des citoyens. Exercer un exercice de veille sur ces pratiques.
- Implanter des cadres de prévention et d'intervention en cas d'urgence.
- Créer des instances officielles de concertation et de gestion intégrée des hydrocarbures dans toutes les régions sujettes à l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures.
- Assurer la participation des entreprises liées aux hydrocarbures aux instances de concertation locales ou régionales existantes, selon les besoins des intervenants.

Pour plus d'information sur ce mémoire, le CENG vous invite à communiquer avec la direction.

Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie est l'un des 40 organismes de bassins versants reconnus et soutenus par le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MDDEELCC). Fondé en 2010, il agit comme table de concertation pour la gestion intégrée de l'eau en regroupant différents acteurs issus des secteurs ministériel, municipal, communautaire et économique du nord de la Gaspésie.

Pour plus d'information, consulter notre site web : www.conseileaunordgaspesie.ca

Julie Madore,
Directrice,
Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie
Direction@conseileaunordgaspesie.ca
418-797-2602